

Mettre en œuvre la transition énergétique ?

Les enjeux de planification et de politique industrielle

Résumé

Face à des résultats très insuffisants devant l'ampleur des enjeux du changement climatique, il est indispensable de mettre en œuvre de nouvelles modalités d'actions. De nombreuses voix souhaitent **un retour vers la planification** mais de quelle planification s'agit-il ? Si la planification d'après-guerre est souvent prise en exemple pour son rôle dans la reconstruction de l'appareil productif et énergétique en France, deux évolutions de contexte et un changement quant à la nature des transformations à mener doivent être pris en considération.

Tout d'abord, la place de l'Etat a radicalement évolué par rapport aux années 1950-1960. La prépondérance du « marché » comme mode de régulation de l'économie entraîne un recul de l'Etat comme stratège, investisseur, financeur et régulateur. La prédominance d'un libéralisme reposant sur le marché s'est accompagnée d'une **perte de compétence des pouvoirs publics**. Retrouver cette compétence est un préalable pour que l'action publique ne se limite pas à de multiples dispositifs de soutien financier soumis aux lobbyings d'intérêts particuliers. De plus, **l'ouverture internationale et européenne** a fait reculer l'espace national et local comme périmètre de production et de régulation. Les démarches de planification, tant en France qu'en Europe, ne peuvent ignorer ce contexte international et les risques de protectionnisme qu'il comporte. Enfin et plus fondamentalement, les actions à mener face au changement climatique exigent une « **rupture systémique** », impliquant d'articuler des changements sociaux, économiques et techniques impliquant de nombreuses parties prenantes dont les univers sont radicalement différents.

Cette note apporte un éclairage pour faire face à ce nouveau contexte à partir de trois dossiers testant une démarche de planification sur le terrain. La **décarbonation des territoires en termes de mobilité** face à l'absence de solution pour les ménages aux revenus modestes, vivant en périphérie des grandes villes et devant recourir à un véhicule individuel pour se rendre à leur travail. La **décarbonation de secteurs industriels dits « hard to abate »**, qualifiés de « *not on track* » pour la réduction des émissions par l'AIE, et pour lesquels les performances récentes ne présagent pas favorablement de leur capacité à atteindre la neutralité carbone en 2050. Des **projets décentralisés** menés par la Banque de Territoires et l'ADEME, tels que eXtrême Défi, Zero Emission Valley, Logivolt.

Trois enseignements sont tirés de cet exercice. Le premier est la nécessaire création de nouvelles interactions économiques fondées sur **la coopération** pour construire l'adhésion et l'appropriation par les parties prenantes dans la mise en œuvre d'un scénario partagé sur un périmètre donné. Le deuxième enseignement porte sur l'élaboration de **nouvelles méthodologies**, compatibles avec **la démarche bottom-up**, seule capable de prendre en compte les contraintes et la complexité ignorées par l'approche *top-down* classique, néanmoins utile pour les exercices de prospective. Le troisième enseignement est le rôle essentiel de **l'expérimentation** pour enclencher des ruptures systémiques. Elle permet de mobiliser l'ensemble des acteurs afin d'explorer les innovations envisagées et de les adapter au contexte local.

Chacun des trois dossiers montrent l'intérêt de ces enseignements, les obstacles à franchir pour les mettre en œuvre et les pistes pour les surmonter.